



Paris, le 21 septembre 2010

## **NRJ GROUP**

### **Modification des moyens affectés au contrat de liquidité**

NRJ GROUP a procédé le 17 septembre 2010 au retrait de 1.500.000 euros de son contrat de liquidité. Ce retrait respecte le principe de proportionnalité édicté par la charte de déontologie AMAFI.

A la date du 17 septembre 2010 (post retrait des fonds susmentionnés) les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 150 854 titres
- 1 135 047.70 euros

Il est rappelé qu'au 30 juin 2010, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 135.500 titres
- 2.710.958 euros